



Nice le 03 Janvier 2020

Monsieur le Premier Ministre Edouard Philippe,

C'est en tant que Président du Syndicat National des Policiers Municipaux que je prends contact avec vous, en cette nouvelle année.

Si les conventions habituelles m'imposent de vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2020, vous comprendrez que ma mission première est également de réussir à faire réaliser les vœux des Policiers Municipaux de France.

En effet, ces derniers souhaiteraient de façon légitime, dans le cadre du nouveau régime de retraite que vous élaborez, obtenir un traitement identique à celui réservé à leurs homologues des autres forces de sécurité (Police Nationale et Gendarmerie Nationale).

Est-il encore besoin de souligner que la Police Municipale (Troisième force de sécurité française, primo intervenante, Police de proximité 24h/24h) encoure les mêmes risques sur la voie publique que leurs collègues des autres corporations ? A ce titre, la Police Municipale est légitime dans sa demande d'un « traitement différent et justifié » au sein de la fonction publique territoriale.

Jusqu'à présent, nos demandes répétées de statut social sont restées sans réponse, quel que soit le gouvernement en place. Aussi, nous vous demandons l'intégration des primes dans le calcul de nos retraites, la conservation du calcul de la pension sur les six derniers mois travaillés, l'âge de départ en retraite comparable à celui de la Police Nationale, ainsi que la bonification d'un an tous les cinq ans pour le calcul de nos retraites.

Monsieur le Premier Ministre, nous avons constaté que des aménagements étaient réalisables pour certaines catégories professionnelles, comme les pour

les militaires, les membres de la Gendarmerie et de la Police Nationales, les infirmiers et aide soignants, le personnel des compagnies d'aviation, et bientôt la revalorisation salariale s'effectuera pour le personnel enseignant.

Les Policiers Municipaux ne doivent pas être les délaissés de cette réforme.

Les Policiers Municipaux sont les oubliés depuis trop d'années.

Il est inutile de vous rappeler que cette réforme était initialement basée sur un projet d'équité. A ce jour aucune équité n'est respectée dans nos acquis (salaire, retraite, moyens mis à disposition pour la sécurité des agents). Nous vous demandons de prendre en compte et de concrétiser nos demandes de justice sociale, comparables à celles appliquées à la Police Nationale.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part à nos demandes, qui serait un acte fort dans la reconnaissance de notre profession et de l'engagement des fonctionnaires de Police Municipale au quotidien, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Yves BERGERAT

Président du SNPM